

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

JANVIER 2019



SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Pages 4-5



EDUCATION

Pages 6-7-8



DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 9



SORTIR

Page 10



SPORTS

Page 11



TPM VOUS INFORME

Pages 12-13



NOUVELLES TECHNOLOGIES

Page 14



ZOOM SUR...

The Solid' Globe Girls

Page 15



INFOS DU JIS

Page 17



RETOUR EN IMAGES

Pages 18-19



AGENDA DU MOIS

Pages 20-21



LA CRAU AUTREFOIS

Page 23





Sur les plans politique, social, économique, ou sécuritaire, nous traversons malheureusement une période incertaine, qui s'installe depuis plusieurs années, dans une ambiance générale inquiétante.

La fin d'année 2018 aura en ce sens incontestablement été marquée par la crise des « gilets jaunes », abondamment commentée par les médias et par les utilisateurs des réseaux sociaux.

Tout a été dit ou presque, et ce, globalement, dans une perspective de tentative de simplification quasi impossible du problème posé, comme de la solution à y apporter.

A mon sens, le recul nécessaire à toute analyse de situation de ce type, doit pourtant nous amener à dresser le constat que ce qui s'est joué ou peut encore se jouer, est plus complexe qu'il n'y paraît.

Les contestations modernes ont toutefois ça de particulier, qu'elles engendrent des dérives, intolérables, de destruction gratuite du patrimoine public, de violation de la propriété privée, et de pillage des biens d'autrui.

Le principe est désormais connu : elles sont exercées par une minorité, nuisant à la légitimité des revendications de la majorité. Revendications qui deviennent progressivement protéiformes, au fur et à mesure que le mouvement s'étend.

Ces revendications sont aussi louables qu'elles semblent être paradoxales. L'intervention de la seule puissance publique pour les faire aboutir, est en effet génératrice de dépenses publiques supplémentaires.

Et leur financement ne peut être assuré que par l'impôt, ou à défaut, par des choix budgétaires opérés sur certains volets politiques au détriment d'autres, et donc susceptibles d'être préjudiciables pour ceux-là mêmes qui sont à l'origine des dites revendications.

Néanmoins, ce que nous révèle cette grogne sociale en toile de fond, est bien le mal-être et la qualité de vie dégradée.

A la date d'impression de ce document, le Président de la République vient d'annoncer une série de décisions, visant l'amélioration du pouvoir d'achat des Françaises et des Français.

Il a également déclaré vouloir renouer le dialogue, notamment avec les Maires, qui représentent l'échelon politique, cher aux Françaises et Français, et qui permet de prendre le pouls du pays, de faire remonter ses sujets de crispations, et ses doléances.

La discussion était pour le moment bel et bien au point mort, et les élus locaux ne trouvaient plus d'écoute auprès des représentants de l'Etat.

Leurs difficultés de gestion leur ont été pourtant rapportées à maintes reprises, qu'ils s'agissent du niveau de fiscalité qui pèse sur les ménages, du transfert de compétences vers les collectivités territoriales tout en réduisant copieusement leurs contributions financières, ou de l'impossibilité de réaliser les logements sociaux imposés, et la lourde sanction financière correspondante infligée.

L'avenir proche nous dira si ces orientations sont de nature à restaurer la paix sociale d'une part.

Et d'autre part, si derrière cette tentative de restauration du dialogue, il n'est pas question d'un tour de passe-passe purement politicien, tendant à faire croire que les élus locaux seraient désormais associés aux décisions du Gouvernement, en usant d'un prétendu pouvoir qu'ils ne possèdent pas. Et ce, de façon à faire porter l'impopularité des mesures les plus délicates sur les épaules des élus de proximité.

Par ailleurs, le contexte national est du point de vue de notre sécurité, toujours aussi alarmant. L'attentat de Strasbourg nous l'a brutalement rappelé. Les années se suivent, et malgré une phase de répit, les actions terroristes s'enchaînent, leurs auteurs ont toujours le même profil de délinquants, radicalisés, et déjà identifiés par les services de renseignement.

Embourbés dans notre cadre juridique, empêtrés dans la sanctuarisation de nos libertés individuelles, nos gouvernants sont tétanisés et incapables d'imposer des mesures adaptées au niveau de menace.

Localement, vos élus ont cependant le devoir de croire en un avenir qui va s'éclaircir.

Pour conclure, en cette nouvelle année, mon équipe et moi-même, vous adressons tous nos vœux de bonheur, de santé, et de prospérité.

Que cette nouvelle année vous préserve au mieux des aléas de la vie. Belle et heureuse année à toutes et à tous.

Christian SIMON

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

RAPPEL

OPÉRATION ANNUELLE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement de la population a lieu du 17 janvier au 23 février 2019.

Merci d'accorder aux agents recenseurs le meilleur accueil. Ces derniers sont identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et comportant la signature du Maire. Rappelons également que la participation au recensement est obligatoire selon les termes de la loi du 7 juin 1951.

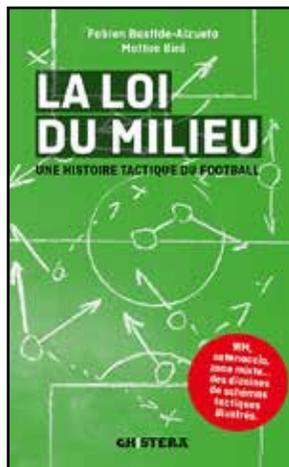
Vous pouvez répondre aux questionnaires soit par internet, sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, soit directement sur papier (les questionnaires seront ensuite à remettre aux agents recenseurs, sur rendez-vous, ou à envoyer en Mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE).

En tout état de cause, vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi et seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr

LITTÉRATURE

« LA LOI DU MILIEU » : Un Craurois co-auteur de cet ouvrage consacré à l'évolution tactique du football



Fabien BASTIDE-ALZUETA réside à La Crau depuis 6 ans avec son épouse et ses 3 jeunes enfants. Il est ingénieur de profession et grand passionné de football. Avec son collègue de travail, Matteo BLINI, lui aussi fêru de ballon rond, il a co-écrit « La loi du milieu », ouvrage paru en avril dernier aux éditions Chistera.

En fait, Fabien et Matteo interviennent depuis 4 ans sur le blog spécialisé www.toutlemondesenfoot.fr (Tout le monde s'en foot).

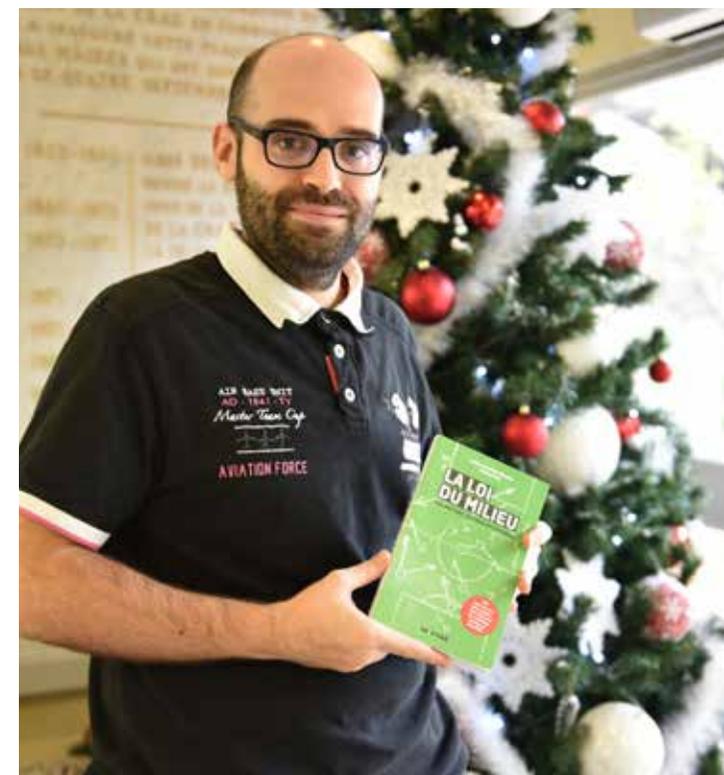
Ensemble, ils ont décidé de compiler tous les articles qu'ils ont fait paraître et de les restructurer sous la forme d'un ouvrage retraçant l'évolution tactique du football. Afin d'étoffer leurs propos, ils se sont lancés dans un véritable travail d'« archéologie footballistique », en recherchant des articles anciens (ils en ont trouvé datant de 1870 !), en visualisant des heures de vidéos via l'INA ou divers sites internet proposant de regarder de vieux matchs de foot dans leur intégralité, et en consultant de nombreux ouvrages spécialisés surtout anglais et italiens.

Leur postulat de base est que le système de jeu évolue clairement du « tout pour l'attaque » vers « tout pour la défense ». Et au fil d'une véritable enquête décortiquant, illustrations à l'appui, les tactiques des grands entraîneurs ou mises en place lors de matchs de légende, l'évidence est là : d'un schéma quasiment toujours offensif aux origines du foot, on arrive aujourd'hui à un schéma frileux dans lequel la recherche d'efficacité prime au détriment de la beauté du jeu et du spectacle. Pour citer les auteurs eux-mêmes, « l'attaque s'est dégamie au profit d'un milieu de terrain toujours plus fourmi ». Il est vrai que les enjeux sont aujourd'hui énormes. Fabien nous explique en effet qu'avec l'avènement du « foot-business », la logique est désormais de ne pas

perdre plutôt que de gagner : « c'est une des raisons pour lesquelles on essaie de plus en plus de rationaliser ce sport, de formater les différentes équipes, mais aussi les joueurs afin qu'ils jouent tous de la même manière ».

En abordant le monde du football de façon décalée et en proposant une réflexion très intéressante sur les transformations d'un sport qui est certainement le plus populaire au monde, « La loi du milieu » ravira les passionnés du ballon rond et permettra aux néophytes de mieux connaître cet univers particulier.

Notons enfin que le livre est disponible sur le site internet de l'éditeur www.editions-chistera.com. Vous pouvez également le retrouver dans le magasin « Cultura » de La Garde, où Fabien et Matteo ont réalisé tout récemment une séance de dédicaces, ainsi que sur les sites marchands.



RAPPEL

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël se poursuit jusqu'au lundi 21 janvier 2019. Des bennes sont à votre disposition aux emplacements suivants :

LA CRAU CENTRE

- ✓ Parking Jean Natte
- ✓ Parking de Lattre de Tassigny
- ✓ Parking de la Salle des Fêtes
- ✓ Rue du Chenin
Résidences Les Maunières
- ✓ Nouveau point de collecte :
Parking de Carrefour Market (côté
Rocade de l'Europe)

LA MOUTONNE

- ✓ Parking Maréchal Leclerc
- ✓ Parking Francis Blanc (face au stade)
Vieux Chemin d'Hyères
- ✓ Nouveau point de collecte :
Parc de l'Eolienne - Rue de l'Eolienne

ATTENTION !

Seuls les sapins « naturels » peuvent être déposés dans ces bennes. Les sapins en plastique ou décorés de neige artificielle doivent impérativement être rapportés à la déchetterie ou être sortis devant votre domicile à l'occasion de la collecte des encombrants de votre secteur.



INFOS LOCALES

CINÉMA

CERCLE CULTUREL SOCIAL CRAUOIS : Création d'une section « Ciné-débat »

Cette nouvelle section ouvrira en janvier 2019. Elle se réunira les deuxième et quatrième mardis de chaque mois, à 20h, dans la salle polyvalente du Cercle Culturel Social Craurois (1^{er} étage gauche - 1, Avenue Lieutenant Jean Toucas).

Chacun de nous voit un film avec « son » regard : certains au premier degré, d'autres au second, certains les ressentent intensément, d'autres encore se laissent guider par la critique... C'est donc pour débattre autour des films et de ce qu'ils nous transmettent que cet atelier est créé.

Lors des réunions, un débat sera proposé sur un film vu individuellement par les participants. L'objectif sera d'échanger sur le thème du film, sur son ressenti, etc.

Toutes les informations concernant cette section « Ciné-débat » vous seront données lors d'une première réunion, le mardi 22 janvier 2019, à 20h, dans la salle polyvalente du CCSC.

Contact et infos : Nicole FREY - 06.88.78.10.77

2019

CÉRÉMONIE DES VOEUX

Christian SIMON, maire de La Crau, Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée et Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur convie les Crauroises et les Craurois à la Cérémonie de présentation des vœux à la population :

**Dimanche 13 janvier 2019 à 11h
à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric**



Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

C'EST DÉJÀ LE MOMENT !

Pour les enfants déjà scolarisés en maternelle ou en élémentaire à LA CRAU, et passant en classe supérieure dans le même établissement, il n'y a pas d'inscription à renouveler en Mairie.

Pour les autres situations, il convient d'effectuer les démarches suivantes :

ÉCOLES MATERNELLES

Les parents des enfants nés en 2016 et 2017, n'ayant pas encore déposé leur dossier d'inscription, sont invités à se rapprocher du Service Education, en Mairie. Les enfants ayant 3 ans dans l'année civile, sont prioritaires.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

✓ Pour les enfants actuellement scolarisés en grande section de maternelle, et passant au cours préparatoire (CP), les dossiers seront distribués au printemps dans les écoles. Ils seront à rapporter à l'enseignant de la grande section de maternelle les ayant distribués.

✓ Attention ! Une exception est à noter concernant l'école Marcel PAGNOL. L'établissement regroupant des élèves de maternelle et d'élémentaire, le passage en CP se fait automatiquement, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une inscription.

✓ Concernant enfin les nouveaux arrivants, un dossier est à constituer auprès du service Education.

RETRAIT DES DOSSIERS POUR LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Les familles peuvent :

- ✓ se rapprocher du service Education pour retirer un dossier d'inscription scolaire.
- ✓ télécharger un dossier sur le site de la ville de LA CRAU www.villedelacrau.fr rubrique « démarches/enfance et jeunesse » - renseignements au 04.94.01.56.80 poste 204.

DÉPÔT DES DOSSIERS : IMPÉRATIVEMENT

AVANT LE 30 AVRIL 2019

Les dossiers sont déposés en Mairie, auprès du service Education, en prenant soin de joindre des copies lisibles de toutes les pièces justificatives. Les documents originaux pourront être demandés. Concernant les certificats de radiation et les certificats médicaux, les documents fournis seront obligatoirement des originaux.

A NOTER

Il est précisé que l'affectation des enfants sera confirmée au plus tard fin mai. Pour les inscriptions intervenant ultérieurement, les enfants seront répartis dans les écoles suivant les places disponibles. L'information ne sera alors communiquée aux parents que dans le courant de l'été.



UN SPECTACLE DE NOËL POUR LES PETITS ÉCOLIERS CRAUROI

A l'approche des fêtes de Noël, le spectacle « Pitou l'enfant roi » a été présenté à l'ensemble des écoles maternelles de la ville, au cours de 5 représentations différentes. Les crèches et assistantes maternelles étaient également invitées à assister à ce très beau spectacle au sein des écoles.



DES SAPINS DE NOËL BIEN DÉCORÉS !

Les jeunes élèves craurois ont cette année encore participé à la décoration de la Ville en accrochant fièrement dans différents sapins situés à La Crau (Parc du Béal, Place Victor Hugo et Parking de Lattre de Tassigny) et de La Moutonne (Place Maréchal Foch) de très belles suspensions, guirlandes, étoiles et autres superbes réalisations qu'ils ont eux-mêmes confectionnés en classe...

Des remerciements sont par ailleurs à adresser à la Biscuiterie RÉ pour avoir offert, à cette occasion, un assortiment de biscuits aux petits élèves de La Moutonne.

Ecole Louis PALAZY



Ecole Jules AUDIBERT



Ecole Marie MAURON



RESTAURATION SCOLAIRE

de nouvelles animations en faveur de l'éveil au goût

Le service de Restauration Scolaire organise régulièrement des animations à destination des jeunes élèves craurois, afin de leur faire découvrir une large palette de goûts et de saveurs. A travers des ateliers à la fois ludiques et pédagogiques, organisés en partenariat avec la Société ELIOR, il s'agit ainsi notamment de sensibiliser les enfants aux bonnes habitudes alimentaires et à la consommation de produits frais, locaux et de saison.



MYSTERES EN CUISINE



Les élèves de l'école maternelle Louis PALAZY ont pu profiter de cette animation très originale, dans le cadre de la Semaine du Goût.

Au programme : jeux et devinettes sur les fruits et légumes ainsi que sur le thème du sucré / salé, découverte des herbes fraîches et d'un fruit très particulier, à savoir le nashi, également appelé pomme-poire.

DÉCOUVERTE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS



Cette animation a permis aux élèves de l'école élémentaire Jean AICARD de découvrir les fruits et légumes avec une approche sensorielle. Il s'agissait en effet de reconnaître chaque produit au toucher, à l'odeur, mais aussi au goût... Ils ont notamment pu mieux connaître certains fruits et légumes tels que le chou rouge, le radis blanc, le kaki ou la grenade.

REPAS A THEME SUR LE PORTUGAL



Les 29 et 30 novembre derniers, les élèves craurois ont pu découvrir les spécialités portugaises dans tous les restaurants scolaires. Ils ont ainsi pu apprécier les doux saveurs des pasteis de nata et celles plus iodées des moules à la portugaise !... Certains ont même joué le jeu, en se costumant aux couleurs du Portugal pour l'occasion !

VISITE DE LA CUISINE CENTRALE



Les élèves de l'école maternelle Jules AUDIBERT ont pu découvrir les installations de la cuisine centrale et ainsi comprendre comment sont préparés les repas qu'ils mangent tous les jours à la cantine. Ils ont pu également participer à la fabrication de gâteaux au chocolat et à la préparation de jus de fruits frais qu'ils ont bien sûr ensuite dégustés avec plaisir !



Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat, Foires
et Marchés

LA CRAU PÔLE SUR LA VOIE DE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

La Crau Pôle, association regroupant les entreprises crauaises situées dans les zones d'activités de Gavarry, de l'Estagnol et du Chemin Long, a reçu la certification ISO 14001 niveau 1 par l'AFNOR le 17 décembre dernier. Cette norme internationale garantit la prise en compte des préoccupations environnementales dans l'exercice des activités, ceci afin d'en maîtriser les impacts. Cette certification a notamment été possible grâce au programme D2Parc démarré en 2015.

D2Parc est un programme d'accompagnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Var dédié aux parcs d'activités pour les aider à améliorer leurs performances économiques et environnementales. D2Parc doit contribuer au dynamisme des territoires et du tissu économique varois. En effet, dans un contexte où la concurrence entre territoires est vive, l'offre en parcs d'activités est un sérieux facteur d'attractivité. De plus, des parcs bien équipés et gérés de manière durable sont plus à même de fidéliser les entreprises déjà implantées et constituent donc une meilleure garantie pour la pérennisation de l'activité et de l'emploi.

En 2018, la CCI du Var a accompagné 3 associations d'entreprises dans le Var, et La Crau Pôle est la première à être labellisée ISO 14001 niveau 1. Selon les conclusions du réseau Palme France qui est venu auditer sur place, le 3 décembre 2018, l'association La Crau Pôle

est un exemple à suivre et à dupliquer au niveau national. Pour information, le réseau Palme travaille en France pour de nombreuses CCI et communautés de communes ; il a également été retenu par la ville de Montréal au Canada pour un accompagnement en vue d'une certification.

La Crau Pôle partenaire de la performance durable des entreprises de La Crau

Pour obtenir cette certification, la Crau Pôle a travaillé plus de 3 ans sur différentes thématiques comme l'animation, la promotion des adhérents, les espaces verts, la signalétique, l'éclairage, la fibre optique, le transport, l'accessibilité, la sécurité, l'eau, l'assainissement, la gestion des risques, les déchets, la voirie..., en mettant en œuvre des actions concrètes telles que l'installation d'une boîte aux lettres à l'Estagnol, la fourniture de conteneurs de déchets, l'organisation de la journée Indus'trions (journée de collecte gratuite pour les entreprises à la déchetterie), etc.

Laurent FALAIZE, Président de La Crau Pôle se félicite de l'obtention de cette certification qui récompense l'engagement de l'association en matière environnementale et tient par ailleurs à rappeler que « toutes les actions de La Crau Pôle ont pour objectif de contribuer autant que possible au développement harmonieux de toutes les entreprises et de la qualité de vie des salariés ».



Katharina REYNIER de la CCI du Var, Laurent FALAIZE, Président de La Crau Pôle, Clément MATTOU, secrétaire de la Crau Pôle, Martine DUCLAUX, animatrice de La Crau Pôle et Vincent MONTI, vice-président de La Crau Pôle



Hervé CILIA
Conseiller Municipal
délégué à la Culture



Gérard DELPIANO
Conseiller Municipal
délégué à l'Évènementiel

MUSIQUE

CONCERT DU NOUVEL AN

Vendredi 18 janvier 2019
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30
Concert gratuit

Nous vous donnons rendez-vous pour ce traditionnel Concert du Nouvel An avec l'Orchestre d'Harmonie Toulon Var Méditerranée (OHTVM). Cette formation, créée en mai 2013, œuvre pour le développement d'un lien fort entre territoire, orchestre et citoyens, et soutient la pratique amateur de la musique. Elle est composée d'un noyau de jeunes musiciens varois, premiers prix des prestigieux Conservatoires Nationaux de Paris et de Lyon, et de nombreux musiciens amateurs expérimentés, tous réunis autour d'un jeune directeur musical, Benoît GONZALEZ, premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Lyon. A l'occasion de ce Concert du Nouvel An, l'OHTVM vous propose un programme varié composé de morceaux classiques, de jazz et de morceaux plus modernes.



CARITATIF

SOIRÉE SALSA SOLIDARITÉ « MAIN DANS LA MAIN »

Samedi 26 janvier 2019
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 19h30

Cette grande soirée réunit tous les passionnés de musique latino : élèves et écoles de salsa de la région, mais aussi, tout simplement amateurs de rythmes latins. Elle représente aussi l'occasion de conjuguer plaisir et bonne action puisque la manifestation est organisée dans un but caritatif. Pour cette édition 2019, les profits seront ainsi reversés à quatre associations qui oeuvrent en faveur des enfants :

- ✓ « Le bateau de Yuna » (amélioration du quotidien des enfants handicapés)
 - ✓ « Soutenons les Bâtisseurs de demain » (scolarisation des enfants au Burkina Faso)
 - ✓ « Les ateliers de Lily Blanche » (accueil de jeunes handicapés)
 - ✓ « Fées des Rêves » (réalisation des rêves d'enfants hospitalisés)
- Différentes animations sont également prévues tout au long de la soirée : initiations de danse, spectacles de la Compagnie Forement Events, etc.

Tarif : 10 € (pas de réservation préalable)

Infos : Facebook - Salsa Solidarité

EVENEMENT

SALON DES VIGNERONS ET DE LA GASTRONOMIE (9^{ème} édition)

Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 février 2019
Espace Culturel Jean-Paul Maurric. Entrée gratuite

Restauration et rafraîchissements sur place, animations culinaires, tombola, dégustations*

Horaires : de 14h à 21h, le vendredi 1^{er} février
de 10h à 21h, le samedi 2 février
de 10h à 18h, le dimanche 3 février

Inauguration officielle : vendredi 1^{er} février à 18h

Cette 9^{ème} édition du Salon des Vignerons et de la Gastronomie réunira une cinquantaine de stands représentant toutes les régions de France : vigneron, métiers de bouche, spécialités gastronomiques (fromages, charcuterie, biscuits, etc.), arts de la table... Vous pourrez également retrouver des produits corses et italiens. De plus, petite nouveauté cette année avec la présence de stands dédiés au bien-être. Rappelons que ce salon est organisé en partenariat avec le Lion's Club de Carqueiranne-La Crau. Il a pour objectif non seulement de faire mieux connaître les produits de nos terroirs, mais aussi de financer, grâce aux bénéfices réalisés, différentes actions destinées à améliorer le quotidien des enfants hospitalisés de la région. **Infos** : www.lions-lacrau.org

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé – A consommer avec modération

SPORT PASSION

LES CHAMPIONS
CRAUOIS À
L'HONNEUR

Le 4 décembre dernier avait lieu la Soirée « Sport Passion ». Cette manifestation représente chaque année l'occasion de mettre à l'honneur les sportifs craurois qui se sont distingués par leurs performances et leurs résultats, et qui ont porté haut les couleurs de notre ville.

Sport Passion en chiffres :

- ✓ 108 sportifs récompensés
- ✓ 21 disciplines représentées (parmi lesquelles athlétisme, sport contact, sport adapté, kempo, foot, tennis de table, boule lyonnaise, danse, judo, handball, natation, haltérophilie, équitation, basket, gym, moto-cross...)
- ✓ 2 titres de Champion du Monde
- ✓ 1 titre de Champion d'Europe
- ✓ 8 titres de Champion de France
- ✓ 7 titres de Vice-champion de France
- ✓ 9 places de 3^{ème} au Championnat de France
- ✓ 1 équipe de Handball Championne Régionale
- ✓ 1 équipe féminine de Foot Championne de Ligue
- ✓ 24 titres de Champion de Région
- ✓ 20 titres de Champion du Var
- ✓ 2 Médailles d'Or, 10 Médailles d'Argent et 2 Médailles de Bronze de Danse au niveau International
- ✓ 5 Médailles d'Or et 26 Médailles d'Argent de Danse au niveau National

Plusieurs personnalités et sportifs de haut niveau étaient présents pour remettre les trophées à nos champions et les féliciter :

Kévin SIREAU, multiple Champion du Monde, d'Europe et de France de cyclisme sur piste, Henri LACROIX, multiple Champion du Monde, d'Europe et de France de pétanque, Charlotte ESCUDERO, joueuse internationale de rugby à 7 (Championne d'Europe 2017 en U18 et capitaine de l'équipe médaille d'argent aux JO de la Jeunesse 2018), François TRINH-DUC, international de rugby et actuellement demi d'ouverture au RCT, Sébastien COZZANI, ancien joueur en National 1 de foot à Toulon et sportif de haut niveau malgré la Maladie de Crohn dont il est atteint (marathon, triathlon, trail...).



Anne-Marie METAL
Adjointe déléguée au sport
et à la vie associative

SKI CLUB

Des sorties
pour les jeunes
craurois

Le Ski Club de La Crau organise plusieurs journées de ski pour les jeunes craurois scolarisés du CM1 au Collège. Ces sorties sont prévues à la station « La Colmiane », dans les Alpes Maritimes, les jours suivants :

- ✓ samedi 26 janvier 2019,
- ✓ samedi 2 mars 2019,
- ✓ samedi 16 mars 2019.

Le tarif est de 42 euros et comprend le transport, le forfait, le repas chaud du midi, la location du matériel et l'encadrement par des moniteurs fédéraux de ski toute la journée. Pour chacune de ces sorties, les inscriptions auront lieu de 17h à 19h, au Gymnase du Fenouillet (Bureau n°6 - 1^{er} étage) :

- ✓ les 21, 22 et 24 janvier 2019,
- ✓ les 25, 26 et 28 février 2019,
- ✓ les 11, 12 et 14 mars 2019.

Infos : 06.87.76.81.98

La Métropole en pratique au 1^{er} janvier 2019

Le 1^{er} janvier 2018, TPM est devenue la 14^{ème} Métropole de France, parmi les 22 qui maillent aujourd'hui le territoire national. Au terme d'une année de transition et depuis le 1^{er} janvier 2019, TPM exerce pleinement ses nouvelles compétences jusque-là communales. Une organisation qui privilégie la proximité et la continuité de service pour les administrés...

En plus des compétences que TPM exerce déjà, sa transformation en Métropole lui confère de nouvelles compétences jusque-là communales, telles que : la voirie, la gestion de l'eau potable et des eaux pluviales, la valorisation du patrimoine naturel et paysager, la prévention des inondations, le plan local d'urbanisme, etc.

Afin de préparer dans les meilleures conditions l'organisation des services de la Métropole et des communes, et en particulier des personnels communaux affectés aux compétences transférées (environ 1050 agents), 2018 a été une année de transition. En effet, les communes ont continué à gérer, par

voie de convention, les compétences concernées. Cette phase transitoire s'est achevée le 1^{er} janvier 2019 : TPM exerce désormais pleinement les compétences transférées. Comme TPM le fait depuis sa création, c'est dans le dialogue et le consensus avec le maire et ses équipes que les projets sont co-construits et mis en œuvre. La commune demeure bien le maillon essentiel du lien avec les habitants du territoire.

Depuis un an, les équipes de la Métropole et des communes œuvrent ensemble pour assurer la continuité des services publics rendus aux usagers, dans le souci partagé d'en garantir la qualité.

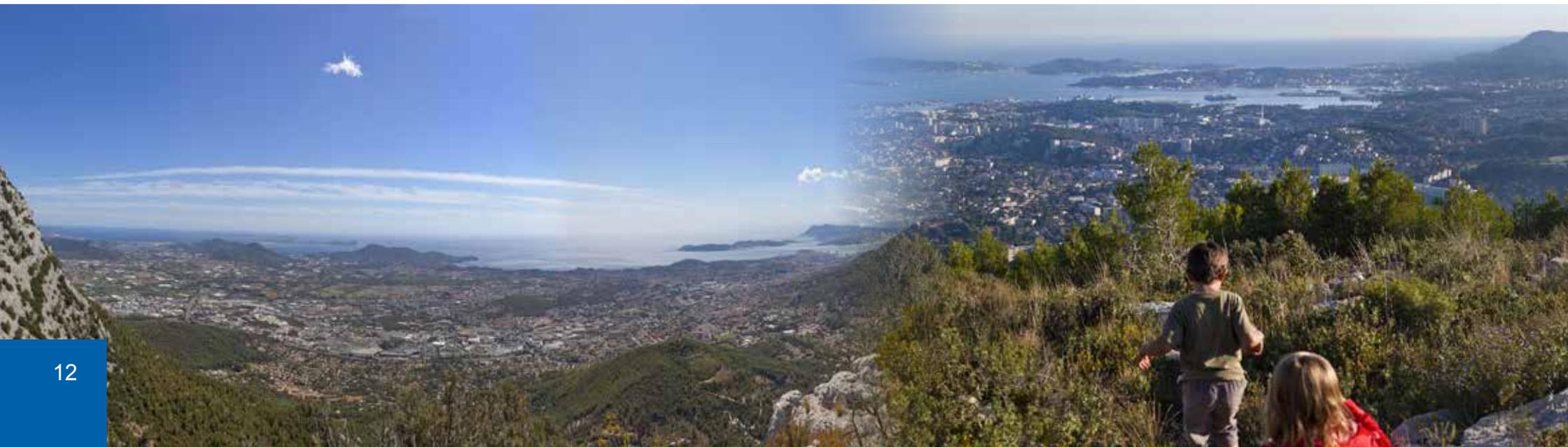
Une nouvelle organisation sans incidence pour les usagers

Pour favoriser la proximité avec les habitants et la réactivité, une nouvelle organisation administrative, est donc effective depuis le 1^{er} janvier 2019.

Cette organisation s'appuie sur la constitution d'antennes métropolitaines de proximité, situées sur le territoire de chacune des communes.

L'antenne assure les prestations nécessitant une forte réactivité et proximité, dans le cadre des compétences transférées. Parallèlement, une Direction de l'Action Territoriale a été créée au siège de TPM afin d'assurer la cohérence des politiques publiques et de favoriser la transversalité entre les antennes. Elle assurera ainsi l'animation et la coordination de l'action des antennes, en lien avec les directions métiers, et l'interface avec le siège de la Métropole.

L'objectif principal est que ces changements soient neutres et sans incidence pour les administrés. L'accueil de proximité perdure, grâce à cette organisation territoriale adaptée aux besoins. L'intérêt général reste la préoccupation majeure et constante des 12 maires du territoire.

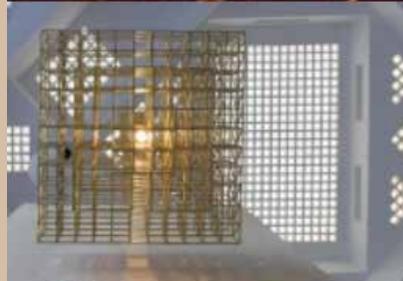


LA MÉTROPOLE EN BREF...

La transformation en métropole permet de favoriser le rayonnement du territoire à l'échelle nationale.

Elle permet de poursuivre le développement de services publics de haut niveau de qualité, par le partage et l'optimisation des moyens qu'offre l'exercice de compétences étendues sur l'ensemble du territoire.

Le statut de métropole permet également à TPM d'engager des projets et investissements qui ne pourraient pas l'être à l'échelon communal, et faire ainsi bénéficier tout le territoire d'une solidarité intercommunale.



LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES AU 1^{er} JANVIER 2019

- Plan Local d'Urbanisme
- Autorité concessionnaire de l'Etat pour les plages
- Constitution de réserves foncières
- Actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager
- Contribution à la transition énergétique
- Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain
- Création, aménagement et entretien de voirie ; Signalisation ; Parcs et aires de stationnement
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain ainsi qu'à leurs ouvrages accessoires
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- Politique du logement ; Aides financières au logement social ; Actions en faveur du logement social ; Actions en faveur du logement des personnes défavorisées ; Amélioration du parc immobilier bâti
- Assainissement (incluant la gestion des eaux pluviales)
- Eau potable
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Services d'incendie et de secours
- Service public de défense extérieure contre l'incendie
- Soutien et participation au pilotage des pôles de compétitivité situés sur le territoire de la métropole
- Participation au capital des sociétés ayant pour objet l'accélération du transfert de technologies
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain
- Abattoirs, abattoirs marchés et marchés d'intérêt national
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain ainsi que création, gestion et extension des crématoriums
- Construction, aménagement, entretien, fonctionnement d'équipements socioculturels et socioéducatifs d'intérêt métropolitain (à définir pour le 1er janvier 2020).

Pour plus d'infos :
www.metropletpm.fr/competences





Julien DIAMANT

Conseiller Municipal délégué
au Parc de matériel administratif,
au mobilier, à l'informatique,
et aux nouvelles technologies

LE POINT SUR...

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Un conventionnement obligatoire pour l'habitat collectif

Vous habitez un immeuble ou un lotissement ? Une convention doit obligatoirement être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre dans les parties communes, après accord de l'assemblée générale de copropriétaires. Les syndicats, bailleurs ou présidents d'associations syndicales libres qui n'ont pas encore accompli cette formalité sont invités à contacter rapidement SFR, afin de ne pas pénaliser les occupants et retarder un éventuel raccordement (contact SFR : Laetitia REYNAUD au 04.91.46.64.96 ou l.reynaud@ert-technologies.fr).

Comment vérifier l'éligibilité de son foyer ?

✓ Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre foyer à la fibre optique en saisissant votre adresse ou votre numéro de téléphone sur le site <https://www.sfr/box-internet/la-fibre-chez-vous/>
✓ Pour tout renseignement plus précis sur le déploiement, l'éligibilité, les échéances, etc. vous pouvez envoyer un mail indiquant bien vos coordonnées, à l'adresse suivante : deploiement.fibre@info.sfr.com

À SAVOIR

La Société SFR réalise les travaux de déploiement de la fibre à La Crau, mais ne dispose d'aucune exclusivité en matière d'offres commerciales. Il est toutefois à noter qu'à ce jour seul un autre opérateur, ORANGE en l'occurrence, a signé une convention avec SFR pour effectuer des raccordements. Pour l'instant, seuls ces 2 opérateurs peuvent donc proposer des possibilités d'abonnement au Très Haut Débit Internet.

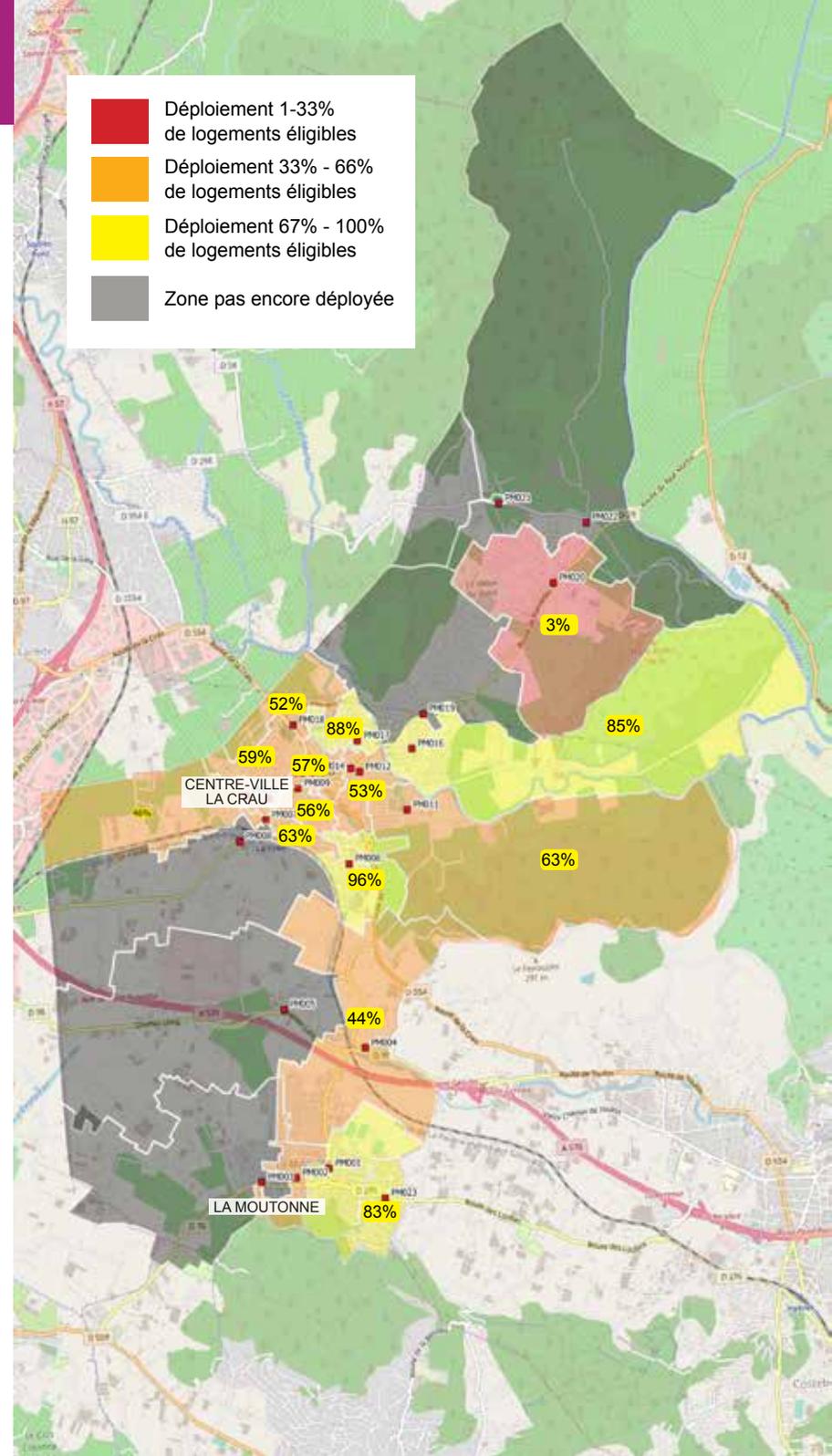
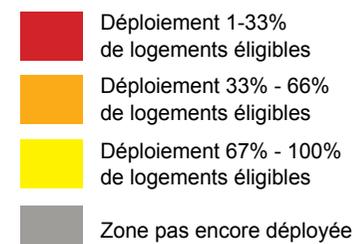
Les travaux de déploiement de la fibre se poursuivent sur la commune. Engagés depuis 2016, ils sont réalisés par la société SFR - qui a été désignée dans le cadre du Plan France Très Haut Débit - en étroite collaboration avec les services de la Ville et la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Vous trouverez ci-après tous les éléments relatifs à l'avancement de ces travaux.

3484 logements craurois éligibles à la fibre en décembre 2018

- ✓ Pour rappel, à La Crau, le nombre total de logements à raccorder est de 9197.
- ✓ A la fin de l'année 2017, le nombre de logements éligibles était de 2634.
- ✓ Au début du mois de décembre 2018, le nombre de logements éligibles était de 3484. Ces logements bénéficient donc d'ores et déjà d'un raccordement au Très Haut Débit Internet, sous réserve de la souscription à un abonnement auprès d'un opérateur.

Attention ! Les Craurois ne bénéficiant pas d'un abonnement ADSL ou d'un abonnement de téléphone fixe ne sont pas pris en compte par SFR, dans son programme de déploiement de la fibre (le raisonnement se fait en termes de prises et non d'habitations...). Les personnes concernées et désireuses de bénéficier de la fibre doivent donc se rapprocher des Services Techniques de la Mairie.

La carte ci-contre présente l'état actuel de l'avancement des travaux de déploiement sur la commune, secteur par secteur.



THE SOLID'GLOBE GIRLS Projet solidaire au Pérou

Elise GRACIEN est une jeune crauroise de 19 ans, étudiante en 2^{ème} année de Licence Science et Vie de la Terre en parcours classe préparatoire universitaire aux grandes écoles d'agronomie. Avec sa camarade hyéroise, Emma CAROFF, étudiante en STAPS, elle est à l'origine d'un très beau projet solidaire et est actuellement en recherche active de dons et de soutiens.

Un projet en partenariat avec l'association franco-péruvienne « Enfants des Andes »

Elise et Emma ont prévu de partir au Pérou, du 31 juillet au 31 août 2019. Dans un premier temps, elles se rendront en basse Amazonie, dans le village de Tingo Maria. Elles y rejoindront le centre d'accueil pour enfants de l'association « Enfants des Andes ». Cette association, créée en 1992, est une Organisation non Gouvernementale reconnue en France d'intérêt général et inscrite à l'Agence Péruvienne de Coopération Internationale. Elle a pour objet de venir en aide à des enfants en situation difficile au Pérou et intervient essentiellement dans les zones reculées du pays.

Sur place, Elise et Emma auront différentes missions :

- ✓ elles seront toutes deux tutrices de 6 à 8 enfants et les accompagneront dans le cadre de leur scolarité (enseignement des langues, devoirs, etc.),
- ✓ elles participeront aux chantiers d'amélioration en cours dans le village,
- ✓ elles participeront aux travaux agricoles dans les champs de cacao,
- ✓ d'une manière générale, elles participeront à toutes les tâches utiles qui leur seront confiées dans le cadre de la vie du village et du centre d'accueil.

De plus, les deux amies n'arriveront pas les mains vides ! Elles se sont en effet fixé comme objectif d'apporter aux enfants et villageois andins tous les dons qu'elles auront pu recueillir auprès de généreux sponsors tels que matériel scolaire, fournitures, livres, cahiers..., mais aussi jouets et matériel de loisir.

Un volet plus sportif

Désireuses de s'immerger totalement dans la culture locale et de mieux découvrir le pays qui va les accueillir, Elise et Emma ont également pour projet de réaliser deux périple en trek dans la région de la Vallée Sacrée et de Cuzco. Dans la vie, nos deux jeunes filles sont à la fois engagées dans le monde associatif (participation aux Restos du Cœur, au Téléthon...), et engagées sportivement (elles pratiquent le rugby). Elles tenaient donc à ce que leur projet leur ressemble et intègre ces deux volets de leur personnalité.

Vous pouvez les aider !

Afin que leur projet puisse pleinement se réaliser, Elise et Emma ont besoin de soutien. Elles multiplient en ce sens les actions afin de se faire connaître. Sous le nom des « Solid' Globe Girls », elles vont à la rencontre des entreprises et des collectivités, sont présentes sur les marchés pour vendre des gâteaux qu'elles confectionnent (elles étaient notamment présentes sur le Marché de Noël de La Crau le 15 décembre dernier). Elles prévoient également d'organiser prochainement une tombola... Vous pouvez donc les soutenir en participant à leurs différentes opérations. Bien évidemment, des sponsors sont aussi les bienvenus pour leur apporter dons en matériel ou dons financiers.



Contacts et infos

N'hésitez pas à contacter Elise et Emma si vous aussi vous souhaitez les soutenir. Vous pouvez également suivre toutes les étapes de la préparation de leur aventure jusqu'à son accomplissement sur les réseaux sociaux.

- ✓ **Tel** : 06.18.35.66.91 / 06.52.87.64.35
- ✓ **Mail** : projet.perou2019@gmail.com
- ✓ **Facebook** : The Solid' Globe Girls
- ✓ **Instagram** : The.solid.globe.girls

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU <http://eplc83.com>

Dans notre espace d'expression de mars 2018, nous dénonçons le manque de transparence de la municipalité à notre égard sur les données de la délinquance, et rappelions sa promesse de mars 2017 de nous communiquer les chiffres de 2016 « quand il aurait reçu le rapport de la gendarmerie ». Il nous précisait alors n'avoir « toujours pas été destinataire du rapport de la gendarmerie », qui nous serait transmis dès réception, mais celui-ci devrait rester confidentiel ».

Le 25/9/2018, suite à notre relance demandant aussi les données de 2017, M. le Maire s'est alors retranché derrière la gendarmerie qui, selon lui, « était la seule habilitée à nous fournir ces chiffres ».

Devant cette incohérence, nous nous sommes alors adressés au Commandant de la Gendarmerie d'Hyères. Sa réponse a le mérite de la clarté : « La Gendarmerie n'a pas vocation à communiquer les chiffres aux particuliers... En raison de son absolue neutralité, les chiffres sont communiqués aux municipalités... et commentés en toute transparence à l'occasion des vœux du Maire. »

Les vœux du maire s'adressant à tous, ils n'ont pas vocation à être très détaillés... Chacun peut le comprendre. En revanche, refuser ces chiffres à des représentants de Craurois, normalement élus, relève nous semble-t-il de la rétention d'information. Justifier ce refus en se retranchant derrière la gendarmerie relève au minimum d'une certaine inélégance.

Sur la sécurité, notre opposition à certaines mesures mises en place n'a jamais été dogmatique. Nous recherchons avant tout l'efficacité. Mais comment se positionner sur un sujet aussi délicat que celui de la délinquance, si l'accès à des informations essentielles vous est interdit ?

Vos élus d'Ensemble Pour La Crau et les amis qui nous soutiennent souhaitent à tous les Craurois et les Crauroises une excellente année 2019.

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

RASSEMBLEMENT NATIONAL

lacraurassemblementnational@gmail.com

Le Rassemblement National n'a pas transmis d'article ce mois-ci

Vos élus : Dominique BRETINIERE - Didier CHAUVEL

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JANVIER / FEVRIER 2019

ZONES	JANVIER	FEVRIER
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 7	Lundi 4
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mercredi 9	Mardi 5
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 3	Jeudi 7
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 4	Vendredi 1 ^{er}
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 14	Lundi 11
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon / Les Pious	Mardi 8	Mardi 12
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine / Hameau des Pourpres	Jeudi 10	Jeudi 14
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers / Les Avocats / Gavarry	Vendredi 11	Vendredi 8
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas / 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 21	Lundi 18
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 15	Mardi 19
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 17	Jeudi 21
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 18	Vendredi 15
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 28	Lundi 25
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 22	Mardi 26
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil / Les Martins	Jeudi 24	Jeudi 28
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 25	Vendredi 22

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

Les infos du



VACANCES D'HIVER

Accueil
du lundi 11 février 2019
au vendredi 22 février 2019

Réservations :
du mardi 15 janvier
au vendredi 25 janvier

Confirmations :
du mardi 29 janvier
au samedi 2 février

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles à l'accueil du JIS ou téléchargeables sur le site internet : www.jis-lacrau.com à partir du 15 janvier 2019



MERCREDIS ET VACANCES

MERCREDIS 4^{ème} Période

Du mercredi 27 février
au mercredi 3 avril 2019

Réservations :
du mardi 15 au vendredi 25 janvier

Confirmations :
du mardi 29 janvier au samedi 2 février

3 formules d'accueil sont proposées :
La Journée : de 9h à 17h
Le matin avec repas : de 9h à 13h30
L'après-midi sans repas : de 13h30 à 17h

Accueil échelonné de 7h30 à 9h
et départ échelonné de 17h à 18h30

LE JIS RECRUTE !

Pour les petites vacances et le périscolaire. Titulaire du BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre C.V et lettre de motivation, à l'accueil du JIS :

« Espace pluriel »
Bd de la République
83260 La Crau
ou par mail à : association@jis-lacrau.com

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia	6,50€
Cinéma Pathé av. 83.....	8,70€
Laser Quest	7,50€
Bowling	4,00€ à 6,00€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

SEJOUR D'ÉTÉ

2019

Le JIS organise en partenariat avec les comités de jumelage de La Crau et de Villeneuve un séjour en Suisse du lundi 15 au samedi 20 juillet 2019

Renseignements et préinscriptions au JIS

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi fermé
Mardi - Jeudi et Vendredi de 13h45 à 18h30
Mercredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com

RETOUR EN IMAGES

NOVEMBRE / DECEMBRE 2018

Spectacle VEGAS PALACE



Cérémonie hommage aux Morts pour La France



Téléthon à La Crau



Goûter de Noël du CCAS



Exposition du Centenaire de la Grande Guerre



Cérémonie de remise des prix du concours d'affiche et de distinctions des bénévoles et militaires ayant participé à l'exposition.

MARCHÉ DE NOEL



A La Moutonne



A La Crau



L'ARRIVÉE DU PÈRE NOEL



Mardi 8
Goûter dansant du CCAS
«Galette des Rois»

Espace Culturel Maurric - 14h30
Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
Gratuit pour les craurois et 8 € pour les personnes habitant hors commune
Inscriptions :
Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Dimanche 13
Cérémonie de présentation
des vœux du Maire

Espace Culturel Maurric - 11h



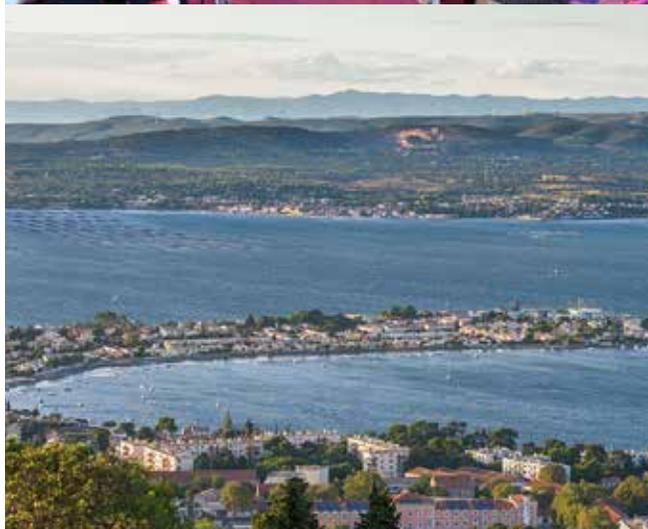
Vendredi 18
Loto du CCAS

Foyer des Anciens - 14h
Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus
5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons
Lots à gagner :
bons d'achat chez les commerçants craurois



Vendredi 18
Concert du Nouvel An

Avec l'Orchestre d'Harmonie
Toulon Var Méditerranée
Espace Culturel Maurric - 20h30
Concert gratuit



Vendredi 18
Scène ouverte

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h
Infos : 04.94.66.05.87



Dimanche 20
Repas dansant dominical du CCAS

Espace Culturel Maurric - 12h
Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
Participation financière : 20 € pour les craurois et 25 € pour les personnes habitant hors commune
Attention ! Apporter ses couverts
Inscriptions :
Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Mardi 22
Collecte de sang

Espace Culturel Maurric
de 15h à 19h30



Vendredi 25
Loto de l'USCC Foot

Espace Culturel Maurric - 19h
(ouverture des portes à 18h30)
Nombreux lots à gagner
Buvette et restauration sur place



Samedi 26
Sortie du CCAS à l'Etang de Thau

Accueil à la Ferme Marine et son restaurant « La Tablee » pour un repas/buffet de fruits de mer
Participation financière : 56,50 €
Départ à 7h de l'Office de Tourisme
Places limitées
Inscriptions :
Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Samedi 26
Soirée Salsa Solidarité
«Main dans la main»

Espace Culturel Maurric – 19h30

Grande soirée latino regroupant l'ensemble des écoles salsa de la région, organisée dans un but caritatif. Les fonds récoltés seront reversés à 4 associations varoises :

- «Le bateau de Yuna» (amélioration du quotidien des enfants hospitalisés)
- «Soutenons les Bâtisseurs de Demain» (scolarisation des enfants au Burkina Faso)
- «Les ateliers de Lily Blanche» (accueil de jeunes handicapés)
- « Fées des Rêves » (réalisation des rêves d'enfants hospitalisés)

Au programme : initiations de danse et spectacles de la compagnie Forement Events
 Buvette et restauration sur place

Vente de tee-shirts

Tarif : 10 € (pas de réservation préalable)

Infos : Facebook - Salsa Solidarité



Mardi 29
Conférence « Ma mémoire : pourquoi et comment la stimuler ? »

Foyer des Anciens - de 9h à 11h

Conférence proposée par le CCAS en faveur des Seniors de 60 ans et plus

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2019



Du vendredi 1^{er} au dimanche 3
Salon des Vignerons et de la Gastronomie (9^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric

De nombreux stands représentant toutes les régions de France : vignerons, spécialités gastronomiques, arts de la table...

Dégustations, animations, tombola
 Espace restauration sur place

Inauguration : vendredi 1^{er} à 18h

Horaires du salon :

Vendredi 1^{er} : 14h - 21h

Samedi 2 : 10h - 21h

Dimanche 3 : 10h - 18h

Entrée libre

Organisé en partenariat avec le Lions Club de Carqueiranne-La Crau au profit des enfants hospitalisés



Mardi 5
Repas «Crêpes» du CCAS

Espace Culturel Maurric - 12h

Repas dansant réservé aux seniors de 60 ans et plus

Attention ! Apporter ses couverts

Participation financière : 15 € pour les craoises (18 € pour les habitants d'autres communes)

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Jeudi 7
Sortie du CCAS à Aups

Visite guidée de la Maison de la Truffe avec dégustation gourmande, temps libre sur le marché de la truffe et repas avec menu saveur truffe

Participation financière : 50 €

Départ à 7h30 de l'Office de Tourisme
 Places limitées

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Vendredi 8
Super Loto des Z'Acrau du RCT

Espace Culturel Maurric – 20h

(ouverture des portes à 18h30)

Nombreux lots à gagner :

- 1 croisière d'une valeur de 1200 €,
- 1 séjours 3 jours/2 nuits à Vars et 2 jours / 1 nuit à La Foux d'Allos (repas + forfaits ski), Wonderbox 3 jours / 2 nuits en famille, 2 nuits en suite à La Ferme de Belline à Briançon, week-ends Wonderbox, électro-ménager, maillots du RCT dédicacés, abonnement RCT, caddie garni, places et vêtements du RCT, baptêmes de buggy 4x4, soins esthétiques (power plate, cryolipolyse), places de spectacle, etc.

Buvette et snack sur place

12 € les 3 cartons et 25 € les 7 cartons

Places limitées (pas de réservation)



Naissances

PICOCHÉ MASSON Louis
BERENGUÏER THERY Luca
GINON Chloé
RACO Lena
JOLIT Antoine
BATOUCHE Manel
CHARBOTEL Anna
GRIMA Alice
MESSIAEN Lina
CORTES Ambre
HATIER Léana
CAZALS Giulia
HAUTENBERGER Lissandre
FE Gabin
MECHERI Noah
SZCZERBA Julia
BARHOUMI Kais
CUISSARD Margot

Mariages

Guy SUNTINGER et Isabelle DUCHATEL
Xavier RAYMOND et Delphine ZURLETTI
Abdellah MRABTI et Naima HADI
Julien JURION et Christelle HAREL
André ROQUEBRUN et Eveline PORTELLI

Décès

René VASSEUR
Maurice HOSTACHI
Yvette DAUGENE
Simone de BRAQUILANGES
veuve de BOUTINY
Sylviane FERNANDEZ veuve GARCIA
Henri CARAVEL
Bernard BUNEL
Michel HÉNON
Yvonne ZUS épouse MERIC
Joseph PÉROT
Pascal PIQUOT
Félix GUGLIERI
Jeannine GUGLIELMI veuve JOVI
Michel FERRANDO
Karim ZOUAOUI
Yves VACHEZ
Roger ESTIENNE
Michel SERGENT
Elie FAURY
Guy STEIGER

PERMANENCES

✓ **Patricia ARNOULD, Conseillère Départementale du Canton de La Crau** tiendra une permanence le **vendredi 18 janvier 2019** de 10h à 12h, à la Mairie Annexe de La Crau (15, Boulevard de la République). Elle recevra sans rendez-vous.

✓ **Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau** (rue Aspirant François Philippe, près de la Poste) **mercredi 23 janvier 2019** de 8h30 à 11h45 (Achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).

✓ Vous pouvez rencontrer **Jean-Louis MASSON, Député de la circonscription** - A la permanence parlementaire d'Hyères (10 allée Moignard) en prenant rendez-vous au 09.62.55.78.97 ou par mail : collaborateurs@jlmasson.fr - Tous les 3^{èmes} vendredis de chaque mois à la Maison des Associations de La Garde (95 rue Marc Delage), de 9h à 12h

✓ **La société VEOLIA** tiendra plusieurs permanences en Mairie, les dates suivantes, de 13h30 à 16h30:
- mercredi 6 février 2019
- mercredi 13 février 2019
- mercredi 20 février 2019
- mercredi 27 février 2019
Vous pourrez, lors de ces permanences, poser vos questions éventuelles et obtenir tous les renseignements utiles concernant votre facture d'eau.

FRANCE ADOT 83 : Appel à tous les greffés !

L'association France ADOT 83, qui milite pour sensibiliser le public aux dons d'organes, de tissus et de moelle osseuse, fête cette année ses 30 ans d'activité dans le Var.

A cette occasion, elle souhaite organiser un rassemblement de tous les greffés d'organe ou d'un tissu ou de moelle osseuse habitant le département. Cet événement est prévu le samedi 30 mars 2019 à 11h, à la Salle de Conférence du bâtiment administratif de Sainte-Musse à Toulon. La présence de chacun permettra ainsi de témoigner de la belle réussite de la greffe !

La participation est totalement gratuite et chaque personne peut venir accompagnée d'un membre de sa famille. Buffet convivial et divertissements sont au programme.

Inscriptions et infos :

- ✓ 04.94.94.08.60
- ✓ france-adopt83@wanadoo.fr
- ✓ France ADOT 83 - BP 20325 - 83512 La Seyne-sur-Mer Cedex

116 006 : Le numéro d'aide aux victimes

Le 116 006 est le nouveau numéro d'aide aux victimes, en remplacement de l'ancien « 08 Victimes ». Il est gratuit et ouvert 7 jours sur 7, de 9h à 19h.

Cette plateforme téléphonique s'adresse aux victimes d'infractions (vols, agressions...), mais aussi aux victimes d'accidents de la route, d'événements collectifs, d'attentats ou de catastrophes naturelles. Elle s'adresse également aux proches de victimes et aux témoins directs.

Dans le respect de l'anonymat de l'appelant, ce dispositif écoute, conseille et dirige les personnes concernées vers les réseaux d'aide aux victimes et les services spécialisés. Il est à noter que le réseau associatif France Victimes met également un courriel à la disposition du public : victimes@france-victimes.fr

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION DECHETS - ANIMAL ERRANT VOIRIE / ESPACES VERTS - INCENDIE / INONDATION CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Nous retrouvons Yvonne MONI, Josette CROZE et Marius son mari. Ils nous parlent de l'activité de marchand de bois et charbon du père de Josette, ainsi que des cultures pour lesquelles il fabriquait et vendait du matériel.

Josette : Les paysans se fournissaient chez mon père, Germain VINAY, en matériel destiné aux cultures. N'étant pas encore équipés de serres, ils protégeaient leurs plantations du vent et du froid à l'aide de paillassons en bruyère fabriqués par l'entreprise. La bruyère provenait des collines où mon père allait la couper.

Marius : Les paillassons étaient constitués d'une couche dense de bruyère, tenue par des lisses (longues baguettes de châtaigner) attachées à l'aide de fil de fer. Les petits paillassons étaient tenus par deux lisses, une à chaque extrémité des branches de bruyère, les grands avec une supplémentaire au milieu. Ces paillassons avaient une durée de vie importante mais il fallait resserrer les lisses chaque année, parce que la bruyère, séchant au fil des mois, perdait en densité. Il y a encore une cinquantaine d'années, on en voyait partout dans les campagnes, installés dans les cultures à l'aide de piquets en châtaigner. Les piquets étaient de plusieurs tailles. Leur pointe était enduite de goudron pour éviter au bois de pourrir une fois enfoncée dans le sol, tandis que l'autre extrémité était ligaturée avec du fil de fer pour qu'elle n'éclate pas quand on les enfonçait à coup de masse, malgré la présence d'un morceau de bois tenu au-dessus du piquet pour amortir le choc. Pour planter le piquet, il fallait deux personnes, une qui le tenait en priant que le coup de masse soit précis, et l'autre, juché sur un escabeau à trois marches, qui frappait avec un grand moulinet de son outil. Lorsqu'il fallait en planter sur une grande surface, on y passait des journées entières. Après un gros coup de vent, il fallait remplacer certains d'entre eux qui avaient cassé. Il y avait plus de mistral qu'aujourd'hui, et lorsqu'il se levait, les anciens disaient que c'était pour trois, six ou neuf jours, ce qui n'est plus trop le cas aujourd'hui. Et dès qu'il faisait du vent d'est, le lendemain, il pleuvait. Ça aussi, ça a changé. Une fois les piquets plantés, on y attachait les paillassons. Placés verticalement, ils servaient de coupe vent. Suivant les cultures, on installait des grands autour du champ et des rangées de petits entre les rangées de fleurs.

En plus du vent, les cultures de violettes, d'anémones, ou de renoncules devant être protégées du gel, on plaçait au-dessus des fleurs des paillassons posés sur des piquets, formant des toits obliques appelés « cabane ». Les champs de cabanes s'étendaient partout au sud de La Crau, aux Goys Fourniers, à Gavarry, à La Moutonne. La culture des violettes a disparu à cause du coût de la main d'œuvre nécessaire à la cueillette et à la fabrication des bouquets. La cueillette, demandait une certaine virtuosité, qui consistait à saisir chaque fleur entre le pouce et l'index tout en coupant la tige, très fragile, d'un mouvement du petit doigt. La fabrication des bouquets était encore plus délicate. Ceux-ci étaient plus petits l'hiver, plus gros au printemps lorsque les fleurs sont plus abondantes. Après les avoir rassemblées, on attachait les tiges à l'aide d'un fil en coton de couleur verte, puis on rajoutait autour les feuilles de façon très soignée, opération qui demandait un savoir faire particulier. Quand il n'y avait pas assez de feuilles de violettiers, on les remplaçait par celles de boutons d'or qu'on allait cueillir aux bords des champs ou des fossés. Une ouvrière pouvait faire 180 à 200 bouquets par jours, un peu moins l'hiver quand le froid engourdissait les doigts. Les bouquets, soigneusement disposés dans des paniers en osier ou en roseau, étaient ensuite amenés à la gare pour être expédiés à Paris. On pouvait également faire appel à des transporteurs, comme Monsieur RAVEL installé rue de Toulon, qui venaient récupérer les paniers chez les paysans.

Yvonne : A quinze ans, j'ai commencé à travailler dans les jardins autour du hameau, notamment dans les champs de violettes de Monsieur DAZIANO. J'apprenais à faire les bouquets, ce qui était difficile. Comme je débute, j'en faisais seulement une quinzaine par jour, alors je revenais l'après-midi en faire un ou deux de plus parce que je tenais à être payée au prix fait, alors que j'aurais gagné davantage en étant payée à la journée, comme me l'avait proposé mon patron. La campagne, c'était un travail pénible. Lorsqu'il faisait très froid, dans la remise pas chauffée, les doigts s'engourdissaient et le travail ralentissait, alors on emmenait les fleurs et les feuilles à la maison pour travailler au chaud. Et la cueillette des anémones ou des violettes qui s'effectuait courbée sous les paillassons n'arrangeait pas le dos.

Josette : Dans un autre domaine, après la guerre, mon père avait pris des responsabilités dans le club de football de l'USC. Je me souviens que certains des joueurs étaient des marins, des élèves de l'école des transflistes (basée à la sortie du village en direction de La garde, dont on aperçoit les grandes antennes). Après les matches un ou deux d'entre eux venaient manger à la maison. Ils étaient contents, ça les changeait de l'ordinaire.



Le père de Josette était également un passionné de pétanque, qu'il a pratiquée tous les jours dès qu'il a pris sa retraite, comme on le voit sur les photos prises sur les places des boules à La Crau.

AU MENU DE LA CANTINE

RESTAURATION SCOLAIRE



du 7 au 11 janvier

Lundi

- Betteraves **BIO**
- Cheese burger **VF**
- Frites
- Fraidou
- Corbeille de fruits

Mardi *Epiphanie*

- Salade d'endives
*Salade verte aux croûtons **
- Sauté de boeuf en estouffade **VF**
- Julienne de légumes chapelure Asia
- Fromage blanc
- Galette des rois

Jeudi

- Carottes râpées vinaigrette
*Avocat en salade **
- Echine de porc au camembert **VF**
- Purée de pommes de terre **BIO**
- Yaourt aromatisé / Yaourt nature *
- Compote de poires
*Ananas au sirop **

Vendredi

- Croûtons de chèvre **CHEF**
- Oeufs durs mayonnaise *
- Pavé de colin à la basquaise
- Macaroni
- Coulommiers / Tomme blanche *
- Corbeille de fruits

du 14 au 18 janvier

Lundi

- Macédoine mayonnaise
*Salade de haricots verts **
- Chili con carne **VF**
- Riz créole **BIO**
- Petits suisses aux fruits
*Petits suisses sucrés **
- Corbeille de fruits

Mardi

- Céleri rémoulade / *Salade verte **
- Rôti de veau à l'estragon
- Pommes à la fleur de thym
*Panais braisés **
- Petit moulé ail et fines herbes
*Vache qui rit **
- Flan au chocolat

Jeudi

- Salade verte
- Tartiflette **CHEF**
- Fromage blanc de campagne au sucre des Alpes
- Compote de pommes

Vendredi

- Carottes et pommes râpées **BIO**
*Salade club **
- Colin pané et quartier de citron
- Haricots verts chapelure pizza
- Saint-Paulin / Montboissier *
- Cake au citron

du 21 au 25 janvier

Lundi

- Pamplermousse / *Salade douceur **
- Gratin alpin (*crozet et saucisses fumées*) **CHEF**
- Brie / Camembert *
- Liégeois au chocolat

Mardi

- Céleri rémoulade
*Endives aux pommes et noix **
- Sauté de boeuf au paprika **VF**
- Poêlée de carottes et haricots verts
- Croûte noire / Gouda *
- Eclair au chocolat

Jeudi

- Potage Longchamps
(Pommes de terre / petits pois)
- Omelette à l'emmental **BIO**
- Piperade et macaronis
- Fromage blanc
- Corbeille de fruits

Vendredi

- Saucisson sec et comichons
*Tartine de fête au thon **
- Tagliatelle au saumon
- Yaourt aromatisé / Yaourt nature *
- Corbeille de fruits **BIO**

du 28 janvier au 1^{er} février

Lundi

- Iceberg vinaigrette orientale
*Salade chouïdou **
- Sauté d'agneau de Sisteron aux olives
- Polenta gratinée
- Mimolette / Saint-Paulin *
- Compote de poires

Mardi

- Salade de maïs / *Taboulé méridional **
- Nuggets de volaille
- Carottes fraîches persillées
- Petits suisses aux fruits
- Corbeille de fruits

Jeudi

- Potage de légumes mijotés **BIO**
- Lasagnes **VF CHEF**
- Yaourt aromatisé / Yaourt nature *
- Corbeille de fruits

Vendredi *Chandeleur*

- Carottes râpées vinaigrette
*Salade d'endives **
- Filet de lieu sauce tomate
- Choux-fleurs persillés **BIO**
- Edam / Bleu *
- Crêpe au Nutella

du 4 au 8 février

Lundi

- Salade de blé à la méditerranéenne
*Salade de lentilles vinaigrette **
- Rôti de boeuf **VF**
- Haricots verts **BIO**
- Carré de l'est / *Foumois **
- Corbeille de fruits

Mardi

- Salade des Antilles
*Avocat en salade **
- Jambon blanc savoyard **LR**
- Gratin dauphinois
- Brie / Camembert * **BIO**
- Compote de pommes et fraises

Jeudi *Repas Nouvel An Chinois*

- Salade de soja
- Poulet à la citronnelle **VF**
- Riz créole
- Tomme blanche / *Buchette mi-chèvre **
- Mousse litchis framboises

Vendredi

- Crème de potiron
- Parmentier de colin
- Fondu Président
- Corbeille de fruits

- BIO** Produit Bio
- LR** Label Rouge
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef
- * 2^{ème} choix
(Ecoles Elémentaires uniquement)



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications
en fonction des disponibilités des produits et
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Janvier 2019

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Imprimerie Marim - 04 98 00 13 00

Distributeur : ADREXO - 04 94 30 22 10

Imprimé à 9000 exemplaires

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire